

# MATRICES DES ACTIONS PRIORITAIRES

DU DSNCRP

# JUSTIFICATION DE L'ELABORATION DES MATRICES

- Validation du DSNCRP par tous les secteurs de la vie nationale au cours du forum tenu en Septembre 2007.
- Rappatriement du Document au MPCE pour sa redaction finale, sa production et sa mise en oeuvre.
- Formation d'un Comite ad hoc devant finaliser le document en lui adjoignant les Matrices d'actions Prioritaires étalées sur les 3 années du DSNCRP et en fonction des grands axes strategiques definis dans le document .

# Méthodologie d'élaboration

Les matrices d'actions prioritaires ont été élaborées en fonction des grands chantiers du gouvernement reformulés en trois (3) piliers et soutenus par des politiques spécifiques et transversales.

Ce sont pour rappel:

## **Pilier I: Les vecteurs de Croissance**

- Agriculture et Développement Rural
- Tourisme
- Commerce et Industrie
- Infrastructures

## **Pilier II: Développement Humain: Priorité aux Services sociaux de base.**

- Education et Formation Professionnelle
- Santé
- Eaux et Assainissement



### **Pilier III: Gouvernance Démocratique**

- Justice
- Sécurité
- Gouvernance de Proximité

#### **Politiques spécifiques et transversales**

- Sécurité Alimentaire
- Egalité des Sexes
- Environnement
- Sécurité sociale
- Aménagement du Territoire
- Développement Urbain
- Culture et Communication
- Renforcement des capacités
- Cadre d'appui au Secteur Privé



Une matrice d'actions comprend:

- Un objectif global
- des objectifs spécifiques
- De chacun des objectifs spécifiques découlent des lignes d'actions
- Pour chaque action sont définis:
  - un cout estimatif
  - des indicateurs de produit
  - des indicateurs de résultats

Chaque ligne d'actions devra générer des projets

# CONTENU DES MATRICES

## “UN MODELE”

### HAITI- DOCUMENT DE STRATEGIE NATIONALE POUR LA CROISSANCE ET LA REDUCTION DE LA PAUVRETE (DSNCRP)

#### PILIER 1 : LES VECTEURS DE CROISSANCE

#### 1.- AGRICULTURE ET DEVELOPPEMENT RURAL

**OBJECTIF GLOBAL : Promouvoir une agriculture moderne, créatrice de richesses et respectueuse de l'environnement permettant d'atteindre la sécurité alimentaire pour tous et d'améliorer le niveau de vie des agriculteurs**

Actions	Annees fiscales	Montant	Sources	Indicateurs de produits	Indicateurs de resultats	Agence d'execution
<b>OBJECTIF SPECIFIQUE 1 : Renforcer les capacités institutionnelles du secteur agricole (Voir PEMFAR en annexe)</b>						
Renforcement des capacités	2007-2010	300,000,000		La performance du Ministère est améliorée	Cadres formés Nouveaux règlements adoptés	
<b>S-total Objectif 1</b>		<b>300,000,000</b>				
<b>OBJECTIF SPECIFIQUE 2 : Promouvoir une agriculture durable et une meilleure gestion du foncier</b>						
Réhabilitation et Protection des bassins versants et Amélioration de la gestion des terres	2007-2010	8,000,000,000		Sources et Zones de captage des eaux améliorées et protégées Meilleure couverture végétale Infrastructures économiques protégées	Bassins versants prioritaires réhabilités et protégés	MARNDR
Développement d'un plan d'aménagement pour chacun des 13 bassins versants prioritaires	2007-2010	82,440,542		Intervention cohérente et à effets durables; risques d'inondation réduits.	13 Plans d'aménagement des bassins versants prioritaires réalisés - 15 systèmes d'alerte précoce établis	MARNDR
Sécurisation foncière, lutte contre l'absentéisme et recherche d'un type d'exploitation garantissant le développement durable	2007-2010	5,000,000		Garantie foncière acquise aux exploitants.	Conflits terriens résolus; Rapatriement de terres au patrimoine du MARNDR; Conflits terriens résolus.	MARNDR
Réalisation des travaux de curage et de re-profilage des lits des rivières identifiés comme prioritaires et des principaux canaux de drainage	2007-2010	800,000,000		Population et infrastructures en aval protégées.	Curage et re-profilage de canaux et rivières réalisés	MARNDR
Elaboration d'une réforme agro foncière	2008-2009	1,000,000		La gestion du foncier haïtien est	Loi élaborée, votée et	MARNDR

# REVISION DES MATRICES

- Ce premier travail réalisé, l'équipe du MPCE a rencontré les collègues des institutions sectorielles (IS) concernées et leur a soumis une version électronique de leur matrice respective afin qu'ils puissent réagir promptement et efficacement.
- 2 séances de travail ont eu lieu et une méthodologie de revision des matrices leur a été soumise. Il s'agissait essentiellement de revisiter les actions contenues dans les matrices, de rechercher la coherence entre les actions, de faire une priorisation des actions et aussi une quantification des résultats.....
- Troisième Séance de Travail: "Pré-arbitrage" avec le Ministre du Secteur et des cadres hautement impliqués dans le processus.

# REVISION (SUITE)

Le MPCE a organise les 28, 29, 30 avril et 4 mai a l'Hotel LE PLAZA a Port-au-Prince 4 ateliers de sensibilisation autour des 3 piliers et des Politiques specifiques et transversales; tous les secteurs etatiques et non etatiques ont été invites.

Au cours de ces seances de travail, secteurs etatiques et non etatiques se sont donnees rendez-vous, pour un travail en commun sur la version finale avant arbitrage; C'est un grand effort qui annonce certainement une rupture avec le passe qui voulait que le ministere sectoriel soit le seul representant d'un secteur donne.

# IMPORTANCE DES MATRICES d'actions prioritaires

- Elles constituent les dispositifs fonctionnels concertés entre tous les acteurs institutionnels impliqués activement dans le processus.
- La réussite des 3 années de la stratégie passe nécessairement par une bonne application et une gestion efficace des actions.
- Il y a lieu de préciser qu'au moment de la programmation en vue de la mise en œuvre du DSNCRP, chacune des actions sera éclatée en projets, lesquels projets devront viser certainement la croissance et la réduction de la pauvreté.

## MATRICES DES ACTIONS PRIORITAIRES

### PILIER I: LES VECTEURS DE CROISSANCE

	OBJ. GLOB.	OBJ. SPEC.	N. ACTIONS	
AGRICULTURE	1		8	23
TOURISME	1		2	8
COMMERCE ET INDUSTRIE	1		5	19
INFRASTRUCTURES	1		5	15
<b>SOUS TOTAL</b>	<b>4</b>		<b>20</b>	<b>65</b>

### PILIER II: DEVELOPPEMENT HUMAIN- PRIORITES AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE

	OBJ. GLOB.	OBJ. SPEC.	N. ACTIONS	
EDUCATION ET FORMATION	1		7	48
SANTE	1		8	28
EAUX ET ASSAINISSEMENT	1		3	9
<b>SOUS TOTAL</b>	<b>3</b>		<b>18</b>	<b>85</b>

### PILIER III: GOUVERNANCE DEMOCRATIQUE

JUSTICE	1		6	35
SECURITE	1		2	16
GOUVERNANCE DE PROXIMITE	1		3	9
<b>SOUS TOTAL</b>	<b>3</b>		<b>11</b>	<b>60</b>

### POLITIQUES SPECIFIQUES ET TRANSVERSALES

	OBJ. GLOB.	OBJ. SPEC.	N. ACTIONS	
SECURITE ALIMENTAIRE	1		4	9
EGALITE DES SEXES	1		7	41
ENVIRONNEMENT	1		9	35
PROTECTION SOCIALE	1		4	20
CULTURE ET COMMUNICATION	1		3	22
DEVELOPPEMENT URBAIN	1		4	7
RISQUES ET DESASTRES	1		2	
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	1		2	13
RENFORCEMENT DES CAPACITES	1		9	31
CADRE D'APPUI AU SECTEUR PRIVE	1		2	8
<b>SOUS TOTAL</b>	<b>10</b>		<b>46</b>	<b>186</b>


<b>TOTAL</b>	<b>20</b>		<b>95</b>	<b>396</b>
--------------	-----------	--	-----------	------------


## TRAVAIL DE PRIORISATION DES ACTIONS

- Ce travail a consisté essentiellement à apprécier la cohérence intra sectorielle et intersectorielle des lignes d'actions envisagées dans les différents secteurs, par rapports aux objectifs spécifiques et globaux, à les valider et à proposer une priorisation de ces actions afin d'aboutir à une matrice d'actions réalisables sur la période de référence du DSNCRP; ainsi, une typologie a été créée et a permis de définir pour chaque ligne d'action le niveau de priorité adéquat. La typologie se présente comme suit:

## Typologie des priorités des Actions du DSNCRP

- **P1** Actions urgentes ou dont la mise en œuvre conditionne la réalisation d'autres actions prioritaires
- **P2** Actions prioritaires en cours de réalisation ou dont la mise en route est prévue ou peut être faite pendant la période de référence et qui cadrent avec l'objectif spécifique
- **P3** Actions prioritaires sur l'ensemble du DSNCRP mais dont la mise en œuvre peut dépasser la période de référence et qui cadrent avec l'objectif spécifique
- **P4** Actions redondantes ou qui peuvent être intégrées à d'autres déjà prévues.

- 
- **Typologie des finalités des Actions du DSNCRP**
  - **F1 Exécution d'infrastructures**
  - **F2 Acquisition d'équipements**
  - **F3 Elaboration de plans, études et projets**
  - **F4 Renforcement institutionnel**
  - **F5 Appui au fonctionnement courant**
  - **F6 Variables de dotation des acteurs  
(appui direct aux organisations)**
  - **F6 Divers**

- 
- Ce travail de priorisation facilitera les prises de décisions au moment de l'arbitrage.
  - Ce comité d'arbitrage est constitué: du Premier Ministre, du Ministre de la Planification et de la Coopération Externe, du Ministre de l'Economie et des Finances et du Ministre sectoriel concerné.

# RESULTATS DU TRAVAIL A DATE

- Montants des besoins exprimes:

Pilier 1 : 69 385 863 857 gourdes

Pilier 2 : 37 902 519 085 gourdes

Pilier 3 : 12 530 600 000 gourdes

Politiques Spec. : 28 295 183 635 gourdes

**Total : 148 114 166 577 gourdes ou**

**: 3 702 854 164 dollars**

# Engagements a date

Engagements partiels:

**74 995 788 533 gourdes ou 1 874 894 713 dollars US**

Montant recherche ou GAP:

**73 118 378 044 gourdes ou 1 827 959 451 dollars US**


# PRODUITS ATTENDUS


- Arbitrage des matrices d'Actions Prioritaires.
- Engagements d'autres Bailleurs de fonds en fonction des objectifs globaux.
- Fiches techniques d'Identification des Programmes et Projets sectoriels complétés.
- Plans d'Actions des programmes et projets Sectoriels elaborés.



- **En guise de conclusion**

La mise en œuvre du DSNCRP se fera suivant une approche réaliste (pragmatique) et holistique en activant toujours les facteurs de croissance économique et en ciblant constamment les paramètres de réduction de la pauvreté tout en s'inspirant des Objectifs du Millénaire pour le développement.

- 
- Le choix des Actions, les projets qui en découleront et leur localisation doivent pouvoir démontrer cette volonté manifeste d'améliorer le niveau de vie moyen des ménages grâce à une gouvernance démocratique efficace assise sur des politiques publiques audacieuses bien maîtrisées capables de « réduire au maximum le risque que les groupes sociaux particuliers ou des régions du pays restent à l'écart de la croissance recherchée ».



En élaborant nos propres stratégies nationales, Nous avons assumé cette responsabilité d'atteindre la croissance et de réduire la pauvreté. Nous devons maintenir les efforts visant la bonne gouvernance, la mobilisation et la saine gestion des ressources publiques. Et c'est à ces conditions que les pays donateurs adapteront leur assistance à nos priorités nationales.



MERCI POUR VOTRE  
ATTENTION